



## Série IICA-COLEAD sur les entreprises agroalimentaires des Caraïbes

Session n°9:

Succès des PME innovatives dirigées par des jeunes  
dans le secteur agroalimentaire

**Jeudi 8 juin 2023 – 10:00-12:00 (AST)**

En ligne ([Zoom](#))

Interprétation en direct français-anglais-espagnol-portugais

### 1. Contexte

Plus de 11 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent dans les Caraïbes et jouent un rôle central dans la réalisation du développement durable de la région.<sup>1</sup> En Amérique latine et dans les Caraïbes, près de 70 % des jeunes employés travaillent dans le secteur informel et de nombreux emplois vulnérables relèvent du secteur agricole. Les jeunes ruraux sont plus pauvres que les jeunes urbains, leur situation est encore pire s'ils sont des femmes, autochtones ou de descendance africaine, ce qui a été exacerbé par les impacts de la COVID-19.<sup>2</sup>

Les défis en matière d'emploi auxquels les jeunes sont confrontés sont accrus dans les zones rurales. Les jeunes – et plus particulièrement les jeunes femmes – représentent le groupe le plus important d'habitants ruraux qui ne font pas partie de la population active. En deuxième position se trouvent les travailleurs agricoles, principalement des hommes et des salariés, suivis de près – avec seulement quelques points de pourcentage d'écart – par ceux qui travaillent dans un large éventail de sous-secteurs non agricoles, dont beaucoup sont salariés. La plupart des emplois agricoles se trouvent dans le secteur informel (en particulier pour les femmes), sont de courte durée (travail saisonnier ou de récolte, par exemple) et ne permettent pas de progression professionnelle. Les perspectives d'emploi dans les zones rurales sont donc très limitées et de nombreux jeunes souhaitent migrer vers les villes en raison du manque d'options. Toutefois, une analyse de quelques programmes destinés aux jeunes ruraux et des revendications des groupes de jeunes ruraux révèle que les jeunes préfèrent le travail indépendant, essentiellement dans le domaine de l'agriculture (lié à l'accès aux terres) et sur les (micro)entreprises non agricoles, notamment celles liées à la transformation et à la commercialisation agricoles ou au tourisme.<sup>3</sup>

En 2019, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était de 15,3 %, soit le triple du taux des adultes. Ce chiffre était de 19,3 % pour les jeunes femmes et de 14,1 % pour les jeunes hommes. Parmi les jeunes qui travaillent, la plupart le font de manière informelle, c'est-à-dire ne paient pas de cotisations de sécurité sociale. Cela peut avoir des conséquences majeures à court terme (instabilité de l'emploi, baisse des salaires et diminution des droits) et à long terme (baisse des cotisations aux régimes de retraite ou de santé ou encore détérioration des conditions de travail futures). On estime qu'en 2019, environ 68,5 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui avaient un emploi travaillaient dans le secteur informel. Dans certains pays, cette proportion atteignait quatre jeunes sur cinq. Cette situation est préoccupante, les données indiquant que l'informalité est une situation très persistante dans la région, en particulier

<sup>1</sup> ONU. CEPALC. [Les jeunes des Caraïbes abordent les grandes questions de développement lors d'une réunion des Nations Unies](#). 2019.

<sup>2</sup> FAO. 2019. <https://www.fao.org/rural-employment/resources/detail/en/c/1600608/>

<sup>3</sup> « [Les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : un examen au sein du système des Nations Unies](#) » (LC/TS.2021/74), Santiago, Nations Unies, 2021.

chez les jeunes avec de faibles revenus, et que les chances d'entrer dans le secteur formel sont plus élevées pour ceux qui se trouvent dans une meilleure situation socio-économique et éducative.<sup>4</sup>

La crise de la pandémie de COVID-19 a eu un impact beaucoup plus important sur le marché du travail que les crises précédentes, avec des pertes d'emplois plus importantes, une baisse de la participation au marché du travail et une augmentation du chômage. Pour diverses raisons, la crise a pesé le plus lourdement sur l'emploi des femmes et sur les groupes les plus vulnérables, tels que les jeunes, les migrants et les travailleurs moins instruits.<sup>5</sup> La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a touché les jeunes en (i) interrompant leurs études et leur formation professionnelle, (ii) constituant des difficultés pour ceux qui venaient d'entrer sur le marché du travail ou qui cherchaient du travail au début de 2020 et (iii) en conduisant à des pertes d'emploi, la réduction des salaires ou la détérioration des conditions d'emploi de ceux qui travaillaient. Parmi les jeunes qui étaient déjà sur le marché du travail, les estimations des principaux indicateurs révèlent un important impact de la crise sur ce groupe d'âge. Selon les informations disponibles pour neuf pays de la région, leur taux d'activité moyen a diminué de 5 points de pourcentage et leur taux d'emploi moyen de près de 6 points de pourcentage pour s'établir à 32,7 % en 2020. Le taux de chômage était en moyenne de 23 %.<sup>6</sup>

Entre 2019 et 2020, le nombre de personnes ayant un emploi a diminué, ce qui a entraîné un taux de chômage des femmes de 11,9 %, contre 9,3 % en 2019. Parallèlement, le taux de chômage des hommes était de 9,3 % en 2020, comparativement à 6,9 % en 2019.<sup>7</sup>

Les régions rurales perdent leur population à cause de la migration vers des pays étrangers ou vers les zones urbaines. Cela entraîne des problèmes de reprise d'activité et d'entretien des jeunes dans les zones rurales. Le vieillissement de la population active se traduit par de nombreuses unités de production gérées par des agriculteurs âgés sans perspective de trouver un successeur. Des politiques d'action positive pourraient être mises en place, par le biais d'incitations au crédit et de l'accès aux services destinés aux jeunes agriculteurs. De même, il faut tenir compte du fait que de nombreux jeunes agriculteurs ne veulent pas vivre exclusivement de la production agricole primaire, il serait donc important de combiner les politiques agricoles et non agricoles, pour inclure tous les membres et les différents intérêts d'un groupe familial, pas seulement la production.<sup>8</sup>

## 2. Développer des opportunités commerciales pour les PME dirigées par des jeunes

Dans l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes, les jeunes qui ne sont ni scolarisés ni employés sur le marché du travail représentent environ 58,1 % des jeunes ruraux en dehors de la population active. Une analyse de l'objectif de développement durable (ODD) 8 *le travail décent et la croissance économique* et de certaines de ses cibles souligne la nécessité de continuer à adopter de nouvelles mesures pour que les gains obtenus en élargissant les possibilités d'éducation se traduisent par une réelle amélioration de la qualité de vie des jeunes. Cela nécessite de créer des conditions qui leur permettent d'accéder à un travail décent et de mettre un accent particulier sur les groupes les plus exclus, tels que les femmes et les jeunes ruraux.<sup>9</sup>

L'accès limité à la terre pour de nombreux petits agriculteurs, jeunes agriculteurs et entrepreneurs rend difficile l'investissement dans leurs entreprises et l'élaboration de plans sur le long terme. Le manque d'infrastructures, y compris de routes, de systèmes d'irrigation et d'installations de stockage, peut rendre difficile pour les agriculteurs le transport et le stockage de leurs produits, limitant leur capacité à atteindre de nouveaux marchés et à obtenir des prix plus élevés. Les Caraïbes dépendent fortement des importations de produits alimentaires, ce qui peut rendre difficile la compétitivité des agriculteurs locaux. Des droits d'importation élevés et d'autres obstacles au commerce peuvent également rendre difficile l'accès des jeunes entrepreneurs aux marchés internationaux. Les jeunes entrepreneurs ne peuvent à eux seuls relever ces défis et ont besoin du soutien du gouvernement.

<sup>4</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Etude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, [Dynamique du travail et politiques de l'emploi pour une reprise durable et inclusive au-delà de la crise de la COVID-19](#). 2021 (LC/PUB.2021/10-P/Rev.1), Santiago, 2021.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> CEPALC. [Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes 2021 : Dynamique du travail et politiques de l'emploi pour une reprise durable et inclusive au-delà de la crise de la COVID-19](#). 2021.

<sup>7</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Etude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, [Dynamique du travail et politiques de l'emploi pour une reprise durable et inclusive au-delà de la crise de la COVID-19](#). 2021 (LC/PUB.2021/10-P/Rev.1), Santiago, 2021.

<sup>8</sup> Schneider, Sergio (2016) : [L'agriculture familiale en Amérique latine et dans les Caraïbes : à la recherche de nouvelles voies de développement rural et de sécurité alimentaire](#), Document de travail, n° 137, ISBN 978-92-5-109175-3, International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG), Brasilia.

<sup>9</sup> « [Les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : un examen au sein du système des Nations Unies](#) » (LC/TS.2021/74), Santiago, Nations Unies, 2021.

Les jeunes agriculteurs et entrepreneurs ont besoin d'un approvisionnement fiable en matières premières locales de qualité constante et d'être équipés d'installations de transformation pour pouvoir générer des revenus plus élevés et répondre à la demande des consommateurs.

Le développement des jeunes agriculteurs et entrepreneurs puissent repose sur des facteurs de succès tels que :

- l'accès à des mentors et à des réseaux et à des partenariats public-privé établis avec la recherche et les politiques,
- l'accès aux marchés, en particulier ceux qui ont des secteurs à forte valeur ajoutée et à forte croissance,
- l'accès au financement,
- le soutien à l'entrepreneuriat sous forme de subventions, de programmes de formation et d'assistance technique,
- l'utilisation de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'agriculture et l'agriculture intelligente,
- se positionner dans l'économie verte, les technologies et innovations économes en énergie (énergies renouvelables, systèmes économes en eau, culture hydroponique),
- la bonne connaissance de la manutention post-récolte, de la commercialisation et de la fabrication des aliments.

Les chaînes de valeur caractérisées par une production innovante, des produits à plus forte valeur ajoutée, des exigences de sécurité et une différenciation qualitative sont attrayantes pour les jeunes entrepreneurs désireux de montrer la voie à « l'agriculture en tant qu'entreprise ». Il est urgent de déployer des programmes de renforcement des capacités pour augmenter le nombre de jeunes mieux préparés à conquérir de nouveaux marchés et à développer de nouveaux produits. Les jeunes entrepreneurs engagés dans des petites et moyennes entreprises (PME) et des groupes d'entreprises et de services liés à l'agroalimentaire ont besoin d'aide pour analyser le potentiel commercial de leurs produits et pour identifier et traiter les questions politiques et réglementaires prioritaires qui affectent le développement de la chaîne de valeur. Une participation accrue des jeunes aux processus politiques permettrait également de faire entendre leur voix sur les défis rencontrés et les solutions proposées. Les emplois verts<sup>10</sup> peuvent fournir des moyens de subsistance plus durables à condition que les jeunes ruraux aient accès aux compétences nécessaires, aux informations sur le marché et aux technologies vertes disponibles.

### 3. La voie à suivre

L'un des principaux enseignements tirés de l'histoire des politiques d'emploi des jeunes dans la région des Caraïbes est la nécessité de compléter les politiques axées sur l'offre (formation et développement des compétences et élimination des obstacles économiques, sociaux et culturels) par des politiques axées sur la demande, qui devraient faire partie des programmes de création d'emplois après la pandémie. Il convient également de souligner la nécessité de promouvoir le dialogue, d'associer le secteur privé à ce processus et de favoriser la coordination interinstitutionnelle.<sup>11</sup>

L'amélioration de la formation professionnelle dans le secteur rural et des programmes de formation à l'entrepreneuriat rural nécessite des politiques publiques et des financements et soutient les chaînes de valeur et les clusters.<sup>12</sup>

L'agriculture est souvent perçue par les jeunes comme génératrice de peu de profits, à forte intensité de main-d'œuvre et traditionnelle. L'inadéquation entre l'éducation et la demande de compétences et les possibilités limitées de formation et de progression de carrière expliquent le faible intérêt pour l'agriculture et la migration vers les zones urbaines. Le manque d'accès au financement, l'utilisation limitée d'intrants améliorés (semences, engrais) et l'accès limité à la terre sont quelques-unes des contraintes à l'expansion de la chaîne de valeur. **Il est de plus en plus important d'investir dans l'éducation et la formation** des jeunes ruraux. Les défis associés à l'adoption de méthodes de production durables et intelligentes face au climat et à l'établissement de liens avec les opportunités de commercialisation dans les chaînes de valeur modernes augmentent et la concurrence pour les ressources naturelles rares, y compris la terre, du côté de la production, rend nécessaire que ces jeunes développent des compétences et connaissances qui n'ont pas toujours été facilement accessibles en zones rurales.<sup>13</sup> Les jeunes doivent pouvoir accéder à des programmes spécialisés de **développement des compétences et à des formations**, à des informations et à des services techniques, afin de

<sup>10</sup> [Favoriser un écosystème entrepreneurial vert pour les jeunes](#) - Genève:OIT 2020. L'étude identifie les principaux défis et espaces d'opportunités pour les jeunes entrepreneurs verts comme étant: (i) la création et la mise à l'échelle d'entreprises, (ii) l'intégration et l'intégration de processus environnementaux et verts, et (iii) la vente de produits et services verts.

<sup>11</sup> CEPALC. [Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes 2021: Dynamique du travail et politiques de l'emploi pour une reprise durable et inclusive au-delà de la crise de la COVID-19](#). 2021.

<sup>12</sup> Aperçu thématique du travail de l'OIT 3: [Travailler dans les zones rurales au 21e siècle. Réalité et perspectives de l'emploi rural en Amérique latine et dans les Caraïbes](#). (version révisée) Lima: OIT / Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2016.

<sup>13</sup> FAO, FIDA, PAM. [Développer les connaissances, les compétences et le talent des jeunes pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition](#). 2015.

développer des entreprises prospères. Une protection efficace pendant les premières étapes de la création de moyens de subsistance et du développement des entreprises pourrait changer la donne pour de nombreux jeunes. **Les liens avec la recherche** demeurent importants pour assurer le développement de produits, l'adoption de technologies et d'innovations qui contribuent à une croissance verte et durable tout en répondant aux attentes des consommateurs locaux et étrangers.

Il est nécessaire de faire progresser la production de données à l'échelle sous-régionale et par groupe d'âge, de produire des informations spécifiques et d'élaborer des programmes et des politiques publics pertinents, avec une approche territoriale et fondée sur les droits, et qui contribuent à combler les écarts et à assurer l'égalité et les chances pour tous les jeunes de la région.<sup>14</sup>

**Points clés de discussion sur la promotion des PME dirigées par des jeunes :**

- Quels sont les moteurs de la réussite des PME dirigées par des jeunes dans le secteur agroalimentaire: (de) quelles innovations, technologies, connaissances et quels financements attirent-elles et ont-elles besoin ?
- Comment développer les investissements pour les jeunes et dans des entreprises dirigées par des femmes rurales?
- Quelles incitations en termes de valeur ajoutée sur les marchés locaux et d'exportation peuvent être offertes pour attirer et retenir les PME et les petits exploitants dirigés par des jeunes?

---

<sup>14</sup> Guiskin, Maia, et al. « La situation des jeunes ruraux en Amérique latine et dans les Caraïbes. » *Série Recherche du FIDA*, n° 59, 19 décembre 2019, p. NA. *Gale Academic OneFile*.

## PROGRAMME

**Jeudi 8 juin 2023 – 10:00-12:00 (AST)**

En ligne ([Zoom](#))

Interprétation en direct français-anglais-espagnol-portugais

**10:00-10:05 Introduction**

**Modération:** *Isolina Boto, Responsable des Réseaux et Alliances, COLEAD*

**10:05-10:50 Panel : expériences d'entreprises dirigées par des jeunes**

- *María Elsy Abreu, Cofondatrice, Cacao Mae, République dominicaine*
- *Lidia Díaz, Fondatrice et Directrice, Plant Powered SRL, République dominicaine*
- *Delphino Gilbert Cassar, Directeur et cofondateur, Eeden Farms, Bahamas*
- *Kashar Daniel, Associée directrice, Fresh Harvest, Sainte-Lucie*

**Modération:** *Allister Reynold Glean, Spécialiste technique, Programme de commerce international et d'intégration régionale / Représentant à la Barbade, IICA*

**10:50-11:30 Perspectives des programmes de soutien**

- *Shedron Collins, Directeur général, Youth Business Trinidad and Tobago (YBTT)*
- *Gregory Fergusson, Conseiller Financier, Barbados Youth Business Trust (BYBT)*
- *Teesha Mangra-Singh, Directrice générale, Agriculture and Innovation Entrepreneurship Programme (AIEP), Guyana*

**11:30-11:50 Session de questions-réponses**

**11:50-12:00 Conclusion et voie à suivre**



Cet évènement a été organisée dans le cadre du programme Fit For Market+ mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.